

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 16294
Numéro SIREN : 505 307 959
Nom ou dénomination : ALGONQUIN MANAGEMENT PARTNERS FRANCE

Ce dépôt a été enregistré le 06/08/2019 sous le numéro de dépôt 84496

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 06-08-2019

N° DE DEPOT : 084496

N° GESTION : 2008B16294

N° SIREN : 505307959

DENOMINATION : ALGONQUIN MANAGEMENT PARTNERS FRANCE

ADRESSE : 1 rue Euler 75008 Paris

MILLESIME : 2018

**ALGONQUIN MANAGEMENT PARTNERS
FRANCE**

60 RUE PIERRE CHARRON
75008 PARIS

COMPTES ANNUELS

ARRÊTÉ AU 31/12/2018

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized, cursive letter 'S' with a horizontal line extending to the right.

Sommaire

Bilan	1
<i>ACTIF</i>	<i>1</i>
<i>Actif immobilisé</i>	<i>1</i>
<i>Actif circulant</i>	<i>1</i>
<i>PASSIF</i>	<i>2</i>
<i>Capitaux Propres</i>	<i>2</i>
<i>Provisions pour risques et charges</i>	<i>2</i>
<i>Emprunts et dettes</i>	<i>2</i>
Compte de résultat	3
Annexes Légales	5

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	6 611	6 203	408	2 809	- 2 401
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	284 995	243 487	41 508	57 250	- 15 742
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations	9 322 080	181 334	9 140 746	8 224 173	916 573
Créances rattachées à des participations	1 010 257		1 010 257	786 314	223 943
Autres titres immobilisés	9 698 500		9 698 500	8 684 026	1 014 474
Prêts					
Autres immobilisations financières	59 024		59 024	57 907	1 117
TOTAL (I)	20 381 467	431 024	19 950 443	17 812 479	2 137 964
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes	1 035		1 035	1 035	
Clients et comptes rattachés	1 960 139	389	1 959 751	1 969 595	- 9 844
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel					
. Organismes sociaux	12 110		12 110	15 320	- 3 210
. Etat, impôts sur les bénéfices				1 501 695	-1 501 695
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	62 497		62 497	55 380	7 117
. Autres	48 001		48 001	331 036	- 283 035
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement	250 386		250 386	250 386	
Disponibilités	1 327 806		1 327 806	4 192 739	-2 864 933
Instruments de trésorerie					
Charges constatées d'avance	77 050		77 050	78 534	- 1 484
TOTAL (II)	3 739 025	389	3 738 637	8 395 721	-4 657 084
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	24 120 492	431 413	23 689 079	26 208 200	-2 519 121

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 4 124 250)	4 124 250	4 124 250	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	2 671 633	2 671 633	
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale	336 050	336 050	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	-108 277	-1 394 002	1 285 725
Résultat de l'exercice	1 926 168	1 285 726	640 442
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	8 949 824	7 023 657	1 926 167
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts			
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	9 911 710	13 625 367	-3 713 657
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 165 415	3 824 840	- 659 425
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	442 801	881 641	- 438 840
. Organismes sociaux	272 383	467 307	- 194 924
. Etat, impôts sur les bénéfices	552 883		552 883
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	289 823	322 970	- 33 147
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	47 078	19 109	27 969
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	57 161	43 310	13 851
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	14 739 255	19 184 544	-4 445 289
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	23 689 079	26 208 200	-2 519 121

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total	
Ventes de marchandises					
Production vendue biens					
Production vendue services	9 636 500		9 636 500	9 409 541	226 959 2,41
Chiffres d'affaires Nets	9 636 500		9 636 500	9 409 541	226 959 2,41
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation					
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			27 600	11 630	15 970 137,32
Autres produits			5	326	- 321 -98,47
Total des produits d'exploitation (I)			9 664 106	9 421 497	242 609 2,58
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 182	696	486 69,83
Variation de stock (matières premières et autres approv.)					
Autres achats et charges externes			4 146 160	5 207 225	-1 061 065 -20,38
Impôts, taxes et versements assimilés			121 634	101 231	20 403 20,15
Salaires et traitements			1 898 153	2 020 147	- 121 994 -6,04
Charges sociales			716 510	864 525	- 148 015 -17,12
Dotations aux amortissements sur immobilisations			22 697	23 793	- 1 096 -4,61
Dotations aux provisions sur immobilisations					
Dotations aux provisions sur actif circulant			389		389 N/S
Dotations aux provisions pour risques et charges					
Autres charges			175	508	- 333 -65,55
Total des charges d'exploitation (II)			6 906 900	8 218 125	-1 311 225 -15,96
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			2 757 206	1 203 372	1 553 834 129,12
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					
Produits financiers de participations			62 168	48 163	14 005 29,08
Produits des autres valeurs mobilières et créances			376 601	179 493	197 108 109,81
Autres intérêts et produits assimilés				154	- 154 -100
Reprises sur provisions et transferts de charges			70 329		70 329 N/S
Différences positives de change			300	38	262 689,47
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement					
Total des produits financiers (V)			509 399	227 848	281 551 123,57
Dotations financières aux amortissements et provisions					
Intérêts et charges assimilées			329 129	345 065	- 15 936 -4,62
Différences négatives de change			197	1 503	- 1 306 -86,89
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières (VI)			329 327	346 568	- 17 241 -4,97
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			180 072	-118 720	298 792 251,68
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			2 937 278	1 084 652	1 852 626 170,80

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	4 928		4 928	N/S
Produits exceptionnels sur opérations en capital	377 800	2 213 764	-1 835 964	-82,93
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)	382 728	2 213 764	-1 831 036	-82,71
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		428	- 428	-100
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	485 735	1 638 617	-1 152 882	-70,36
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)	485 735	1 639 045	-1 153 310	-70,36
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-103 007	574 719	- 677 726	117,92
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	908 104	373 645	534 459	143,04
Total des Produits (I+III+V+VII)	10 556 232	11 863 109	-1 306 877	-11,02
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	8 630 065	10 577 383	-1 947 318	-18,41
RESULTAT NET	1 926 168	1 285 726	640 442	49,81
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE
L'ASSOCIE UNIQUE DU 28 JUIN 2019**

L'an deux mille dix-neuf,

Le vingt-huit juin,

A seize heures

La société ALGONQUIN MANAGEMENT PARTNERS, société anonyme de droit belge au capital de 21.431.029 euros, dont le siège social est situé 523 avenue Louise – B1050 Bruxelles (Belgique), immatriculé au Registre du commerce et des sociétés de Belgique sous le numéro 0628.848.723, représentée par M. Frédéric de Brem en qualité d'administrateur délégué, dûment habilité aux fins des présentes.

Agissant en qualité de seul associé (ci-après l'« **Associé Unique** »), propriétaire de l'intégralité des 4.124.250 actions composant le capital social de la société ALGONQUIN MANAGEMENT PARTNERS FRANCE (ci-après la « Société ») ;

A pris les décisions portant sur l'ordre du jour suivant :

A titre ordinaire :

- Lecture du rapport de gestion du Président sur l'activité de la Société et du rapport général du commissaire aux Comptes sur l'exercice clos le 31 Décembre 2018 ;
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2018 ;
- Quitus au Président et au Commissaire aux comptes ;
- Affectation des résultats de l'exercice ;
- Fin des mandats des commissaires aux Comptes ; Nomination d'un nouveau Commissaire aux Comptes ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

Le Commissaire aux comptes, dûment avisé, est absent et excusé.

A titre ordinaire

Première décision

L'Associé Unique, après avoir entendu la lecture du rapport du Président sur la situation et l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2018, et du rapport général du Commissaire aux comptes sur les comptes de cet exercice, déclare approuver les comptes et le bilan dudit exercice faisant ressortir un résultat net de € 1.926.168 tels qu'ils ont été présentés, et les opérations figurant dans les comptes ou résumées dans les rapports.

En conséquence, il donne quitus au Président pour sa gestion pour l'exécution de sa mission au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2018.

L'Associé Unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent en charge aucune dépense non déductibles du résultat fiscal au sens de l'article 39,4 du Code Général des Impôts.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

Deuxième décision

L'Associé Unique constatant que le résultat net de l'exercice clos le 31 décembre 2018 se traduit par un bénéfice de € 1.926.168 et compte tenu du report à nouveau débiteur de € <108.277> approuve les propositions d'affectation du résultat et décide :

- D'affecter en réserve légale un montant de €76.375, portant le montant de ce poste à € 412.425, soit le 10^{ème} du capital social.
- Le solde, soit € 1.741.516 en report à nouveau portant ainsi le montant de ce poste à € 1.741.516.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

Par dérogation aux dispositions du premier alinéa de l'article L227.10 du Code de Commerce, lorsque la Société ne comprend qu'un seul Actionnaire, il est seulement fait mention au registre des décisions des conventions intervenues directement ou par personnes interposés entre la Société et son dirigeant.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution

Les mandats des commissaires aux comptes, le cabinet DELOITTE, titulaire, et le cabinet BEAS, suppléant, arrivant à expiration lors de la présente réunion, l'Associé Unique décide de ne pas les renouveler et de nommer en qualité de Commissaire aux comptes titulaire :

le Cabinet PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT – 63, rue de Villiers – 92200 Neuilly-sur-Seine, pour une durée de 6 exercices, soit à compter de l'exercice ouvert au 1er janvier 2019 jusqu'à l'exercice clos au 31 décembre 2024.

L'Associé Unique prend acte qu'en application de la nouvelle rédaction de l'article L 823-1 du code de commerce, issue de la loi du 9 décembre 2016 n°2016-1691, la Société n'a plus l'obligation de procéder à la nomination d'un Commissaire aux comptes suppléant lorsque le Commissaire aux comptes titulaire est une personne morale autre qu'une société unipersonnelle.

Le Commissaire aux comptes ainsi nommé, a fait savoir par avance qu'il acceptait les fonctions qui lui sont confiées et a déclaré satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice desdites fonctions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Cinquième résolution

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes les formalités de droit.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par le Président de séance et consigné au registre prévu par la loi.



L'Associé Unique

Algonquin Management Partners

Par Frédéric de Brem

ALGONQUIN MANAGEMENT PARTNERS FRANCE

Société par actions simplifiée

1, rue Euler

75008 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

ALGONQUIN MANAGEMENT PARTNERS FRANCE

Société par actions simplifiée

1, rue Euler

75008 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'associé unique de la société ALGONQUIN MANAGEMENT PARTNERS France,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ALGONQUIN MANAGEMENT PARTNERS FRANCE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les immobilisations financières.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

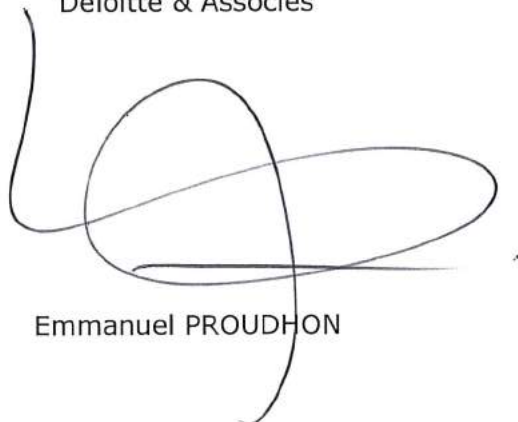
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 24 juin 2019

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



Emmanuel PROUDHON

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	6 611	6 203	408	2 809	- 2 401
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	284 995	243 487	41 508	57 250	- 15 742
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations	9 322 080	181 334	9 140 746	8 224 173	916 573
Créances rattachées à des participations	1 010 257		1 010 257	786 314	223 943
Autres titres immobilisés	9 698 500		9 698 500	8 684 026	1 014 474
Prêts					
Autres immobilisations financières	59 024		59 024	57 907	1 117
TOTAL (I)	20 381 467	431 024	19 950 443	17 812 479	2 137 964
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes	1 035		1 035	1 035	
Clients et comptes rattachés	1 960 139	389	1 959 751	1 969 595	- 9 844
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel					
. Organismes sociaux	12 110		12 110	15 320	- 3 210
. Etat, impôts sur les bénéfices				1 501 695	-1 501 695
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	62 497		62 497	55 380	7 117
. Autres	48 001		48 001	331 036	- 283 035
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement	250 386		250 386	250 386	
Disponibilités	1 327 806		1 327 806	4 192 739	-2 864 933
Instruments de trésorerie					
Charges constatées d'avance	77 050		77 050	78 534	- 1 484
TOTAL (II)	3 739 025	389	3 738 637	8 395 721	-4 657 084
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	24 120 492	431 413	23 689 079	26 208 200	-2 519 121

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 4 124 250)	4 124 250	4 124 250	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	2 671 633	2 671 633	
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	336 050	336 050	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	-108 277	-1 394 002	1 285 725
Résultat de l'exercice	1 926 168	1 285 726	640 442
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	8 949 824	7 023 657	1 926 167
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts			
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	9 911 710	13 625 367	-3 713 657
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 165 415	3 824 840	- 659 425
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	442 801	881 641	- 438 840
. Organismes sociaux	272 383	467 307	- 194 924
. Etat, impôts sur les bénéfices	552 883		552 883
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	289 823	322 970	- 33 147
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	47 078	19 109	27 969
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	57 161	43 310	13 851
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	14 739 255	19 184 544	-4 445 289
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	23 689 079	26 208 200	-2 519 121

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)		Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services	9 636 500		9 636 500	9 409 541	226 959	2,41
Chiffres d'affaires Nets	9 636 500		9 636 500	9 409 541	226 959	2,41
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			27 600	11 630	15 970	137,32
Autres produits			5	326	- 321	-98,47
Total des produits d'exploitation (I)			9 664 106	9 421 497	242 609	2,58
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 182	696	486	69,83
Variation de stock (matières premières et autres approv.)						
Autres achats et charges externes			4 146 160	5 207 225	-1 061 065	-20,38
Impôts, taxes et versements assimilés			121 634	101 231	20 403	20,15
Salaires et traitements			1 898 153	2 020 147	- 121 994	-6,04
Charges sociales			716 510	864 525	- 148 015	-17,12
Dotations aux amortissements sur immobilisations			22 697	23 793	- 1 096	-4,61
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant			389		389	N/S
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges			175	508	- 333	-65,55
Total des charges d'exploitation (II)			6 906 900	8 218 125	-1 311 225	-15,96
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			2 757 206	1 203 372	1 553 834	129,12
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations			62 168	48 163	14 005	29,08
Produits des autres valeurs mobilières et créances			376 601	179 493	197 108	109,81
Autres intérêts et produits assimilés				154	- 154	-100
Reprises sur provisions et transferts de charges			70 329		70 329	N/S
Différences positives de change			300	38	262	689,47
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (V)			509 399	227 848	281 551	123,57
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées			329 129	345 065	- 15 936	-4,62
Différences négatives de change			197	1 503	- 1 306	-86,89
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières (VI)			329 327	346 568	- 17 241	-4,97
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			180 072	-118 720	298 792	251,68
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			2 937 278	1 084 652	1 852 626	170,80

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	4 928		4 928	N/S
Produits exceptionnels sur opérations en capital	377 800	2 213 764	-1 835 964	-82,93
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)	382 728	2 213 764	-1 831 036	-82,71
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		428	- 428	-100
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	485 735	1 638 617	-1 152 882	-70,36
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)	485 735	1 639 045	-1 153 310	-70,36
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-103 007	574 719	- 677 726	117,92
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	908 104	373 645	534 459	143,04
Total des Produits (I+III+V+VII)	10 556 232	11 863 109	-1 306 877	-11,02
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	8 630 065	10 577 383	-1 947 318	-18,41
RESULTAT NET	1 926 168	1 285 726	640 442	49,81
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

Annexes Légales

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018 dont le total est de 23 689 079,19 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 1 926 167,56 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Règles et méthodes comptables

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- image fidèle,
- continuité d'activité,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- régularité et sincérité,
- prudence,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées résultent des dispositions des articles L123-12 à L123-28 du code de commerce, en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2015-06 du 23 Novembre 2015 modifiant le règlement ANC N° 2014-03-PCG, et sont les suivantes :

METHODES DES COÛTS HISTORIQUES

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité générale a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques qui se caractérise par l'emploi de coûts nominaux exprimés en monnaie nationale courante. Plus particulièrement, les modes d'évaluation ci-après décrits ont été retenus pour les divers postes des comptes annuels.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine de la société. Ces éléments n'ont pas fait l'objet de réévaluation légale ou libre.

L'amortissement a été calculé sur la durée normale d'utilisation des biens, soit sur le mode linéaire, soit sur le mode dégressif. Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé ont été dépréciés, le cas échéant, par voie de provision pour tenir compte de la valeur actuelle de ces biens.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Méthode d'évaluation retenue pour les immobilisations financières : la valeur d'inventaire des immobilisations financières est déterminée sur la base de leur valeur d'utilité qui inclut notamment les éventuelles plus-values latentes sur les actifs détenus par les filiales

CREANCES ET DETTES

Les créances clients ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu. Les créances et les dettes en monnaies étrangères ont été converties et comptabilisées sur la base du dernier cours du change précédant la date de clôture de l'exercice.

La différence résultant de l'actualisation de ces créances et dettes est portée au bilan en écart de conversion, à l'exception de celle sur les sociétés affiliées qui est laissée en résultat de l'exercice conformément à la méthode en vigueur dans le groupe.

DISPONIBILITES

Les liquidités disponibles en banque et en caisse ont été évaluées à leur valeur nominale.

Eléments significatifs de l'exercice***Cession partielle des titres ALGONQUIN France HOTEL SERVICES (AFHS)***

Par le protocole de cession du 23/04/2018, AMPF cède 8 823 titres AFHS à OGIMA INVEST (ex. ALG SA) pour un montant de 377 800,00 euros. Cette valeur de cession, reconnue comme valeur de marché, correspond à la valeur nette dépréciée des 8 823 titres à la cession.

Acquisition et cession d'actions JV Hotal Paris La Villette (JV HPLV)

A la constitution de la société, l'associé unique, AMPF, a apporté en numéraire à la société JV HPLV la somme de 1 000,00 euros représentant la totalité du capital social.

Aux termes des décisions de l'associé unique, AMPF, de la société JV HPLV en date du 28/06/2018, le capital a été augmenté de 557 120,00 euros pour être porté à 558 120,00 euros par apport en numéraire de l'associé unique.

Par protocole de cession du 25/07/2018, AMPF cède 279 060 actions JVPLV pour un prix convenu de 557 620,00 euros (2,00 euros par actions) aux différents cessionnaires suivants :

- FCPR Gresham : 120 919 actions pour un prix de 241 621,35 euros ;
- FCPR Hôtels Sélection Europe N°1 : 103 092 actions pour un prix de 205 999,29 euros ;
- FCPR Hôtels Grandes Métropoles : 55 049 actions pour un prix de 107 777,36 euros.

Acquisition de titres PARIS BLOMET

Par acte de constitution de la SCA HPB en date du 04/07/2018, AMPF souscrit au nominal de 1,00 euros par action à 1 861 action par apport en numéraire.

Par le procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 20/07/2018, AMPF, au titre de sa qualité d'actionnaire fondateur, exerce son droit préférentiel de souscription à l'émission des 13 875 732 actions nouvelles au prorata de sa participation dans le capital initialement souscrit et fait donc l'acquisition de 691 981 actions nouvelles.

Au 31/12/2018, AMPF détient 693 842,00 actions ordinaires qui, par le procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 20/07/2018, ont fait l'objet d'une conversion en actions de préférence auxquelles est rattachées à chacune d'entre elles le bénéfice d'un droit préférentiel sur la plus-value à percevoir sur toute distribution de quelque nature qu'elle soit et/ou prix de cession des actions de la société.

Acquisition d'obligations et titres immobilisés CFH

Par contrat de cession en date du 19/12/2017, Cardif Assurance Vie a cédé le 2/01/2018 à AMPF la propriété de 326 091 actions et 733 673 obligations de Cardif France Hôtel (CFH).

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	6 611		
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Autres installations, agencements, aménagements	76 021		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	196 969		4 553
Emballages récupérables et divers	19 577		
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	292 567		4 553
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	9 262 150		2 127 350
Autres titres immobilisés	8 684 026		1 029 383
Prêts et autres immobilisations financières	57 907		1 117
TOTAL	18 004 083		3 157 850
TOTAL GENERAL	18 303 261		3 162 403

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réév. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles			6 611	6 611
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres installations, agencements, aménagements			76 021	76 021
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier		12 126	189 397	189 397
Emballages récupérables et divers			19 577	19 577
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL		12 126	284 995	284 995
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations		1 057 164	10 332 337	10 332 337
Autres titres immobilisés		14 909	9 698 500	9 698 500
Prêts et autres immobilisations financières			59 024	59 024
TOTAL		1 072 073	20 089 861	20 089 861
TOTAL GENERAL		1 084 198	20 381 467	20 381 467

Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	3 802	2 401		6 203
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Installations générales, agencements divers	67 536	5 140		72 675
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	167 781	15 156	12 126	170 812
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	235 317	20 296	12 126	243 487
TOTAL GENERAL	239 119	22 697	12 126	249 690

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles	2 401				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements divers	5 140				
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique, mobilier	15 156				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	20 296				
TOTAL GENERAL	22 697				

Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements Pour investissement Pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92 Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92 Pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges Pour garanties données clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations Pour impôts Pour renouvellement immobilisations Pour grosses réparations Pour charges sur congés payés Autres provisions				
TOTAL Provisions				
Sur immobilisations incorporelles Sur immobilisations corporelles Sur titres mis en équivalence Sur titres de participation Sur autres immobilisations financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres dépréciations	251 663		70 329	181 334
		389		389
TOTAL Dépréciations	251 663	389	70 329	181 723
TOTAL GENERAL	251 663	389	70 329	181 723
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financières - exceptionnelles		389	70 329	

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations	1 010 257		1 010 257
Prêts			
Autres immobilisations financières	59 024		59 024
Clients douteux ou litigieux	466	466	
Autres créances clients	1 959 673	1 959 673	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	12 110	12 110	
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A	62 497	62 497	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés	48 000	48 000	
Débiteurs divers	1	1	
Charges constatées d'avance	77 050	77 050	
TOTAL GENERAL	3 229 079	2 159 798	1 069 282
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	3 165 415	3 165 415		
Personnel et comptes rattachés	442 801	442 801		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	272 383	272 383		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices	552 883	552 883		
- T.V.A	289 823	289 823		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	47 078	47 078		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	9 911 710		9 911 710	
Autres dettes	57 161	57 161		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	14 739 255	4 827 545	9 911 710	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	2 105
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	1 356 064
Autres créances (dont avoirs à recevoir :)	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	386
TOTAL	1 358 555

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	329 129
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 095 858
Dettes fiscales et sociales	652 619
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir :)	10 254
TOTAL	4 087 860

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	77 050	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	77 050	

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	4 124 250	1,00
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	4 124 250	1,00

Variation des capitaux propres

COMPTE	LIBELLE	01/01/2018	AUGMENTATION	DIMINUTION	31/12/2018
101300	Capital	4 124 250,00			4 124 250,00
104200	Prime de fusion	2 671 633,08			2 671 633,08
106100	Réserve Légale	336 050,00			336 050,00
119000	Ran débiteur	-1 394 002,31	1 285 726,00		-108 276,31
120000	Résultat 2017			1 285 726,00	-1 285 726,00
120000	Résultat 2018		1 926 167,56		1 926 167,56
	TOTAL	7 023 656,77	3 211 893,56	1 285 726,00	8 949 824,33

Honoraires des Commissaires aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	17 000
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
TOTAL	17 000

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	18	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	1	
Ouvriers		
TOTAL	19	

Eléments concernant les entreprises liéesEtat des créances et des dettes financières avec des entreprises liées au 31/12/2018 :

- Algonquin Management Partners SA (dette)	
▪ Montant du solde du compte courant et des comptes rattachés :	- 9 582 581 euros
- SAS Hôtel Paris Blomet (créance)	
▪ Montant du solde du compte courant et des comptes rattachés :	48 000 euros
- SAS Hôtel Paris Saint Denis (créance)	
▪ Montant du solde du compte courant et des comptes rattachés :	173 433 euros
- SAS Hôtel Paris Colombes (créance)	
▪ Montant du solde du compte courant et des comptes rattachés :	343 013 euros
- AFHS (créance)	
▪ Montant du solde du compte courant et des comptes rattachés :	127 572 euros
- SAS Hôtel de la Pépinière (créance)	
▪ Montant du solde du compte courant et des comptes rattachés :	364 225 euros

Etat des charges et produits financiers avec des entreprises liées au 31/12/2018 :

- Algonquin Management Partners SA	
▪ Charges d'intérêts :	- 329 129 euros
- Société Hôtelière Reims Buirette	
▪ Revenus de participations (dividendes) :	20 860 euros
- SA Hôtel Toulouse aéroport	
▪ Revenus de participations (dividendes) :	27 349 euros
- SAS Hôtel Paris Saint Denis	
▪ Produits d'intérêts :	2 534 euros
- SAS Hôtel Paris Colombes	
▪ Produits d'intérêts :	4 981 euros
- SAS Hôtel de la Pépinière	
▪ Produits d'intérêts :	4 966 euros
- AFHS	
▪ Produits d'intérêts :	1 477 euros

Engagement retraites

Le montant des IFC pour 2018 s'élèvent à 75,6K€ pour ALGONQUIN MANAGEMENT PARTNERS FRANCE.

Les Indemnités de fin de carrière ont été déterminées par application de la méthode des unités de crédit projetées (ou méthode au prorata des années de service) avec salaires à fin de carrière.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation 1.30%
- Taux de revalorisation annuel des salaires 2%
- Taux moyen de charges sociales 45%

Aucune actualisation n'a eu lieu en 2018.

Engagements hors bilan**Engagements reçus :**

Néant

Engagements donnés :

a) Dans le cadre de la Garantie d'Actif et de Passif du 2 juin 2015 entre Groupe Saint André (Garant) et Le Bailli (Bénéficiaire), ALGONQUIN MANAGEMENT PARTNERS France s'est porté Contre-Garant pour un montant de €1m, via une Garantie à Première Demande émise par la Société Générale, ce montant étant ramené à €0,8m à compter du 3 juin 2017, à €0,34m à compter du 3 juin 2018 et à zéro euro à compter du 3 juin 2020.

S'y ajoute une garantie « maison-mère » à hauteur de 1 650 000 euros, ce montant étant ramené à 1 320 000 euros à compter du 2 juin 2016 et à 0 euro à compter du 2 juin 2017. A l'exception de problèmes rencontrés sur le plan fiscal et du droit du travail, le montant a été réduit à 561 000 euros à compter du 2 juin 2017 et à 0 euro à compter de l'expiration de la période légale + 1 mois (c'est-à-dire en principe: 31 janvier 2019).

Dans le cadre de la lettre de garantie, ALGONQUIN MANAGEMENT PARTNERS France s'est engagée à indemniser Le Bailli sur une base euro par euro pour la mise en œuvre auprès du Bailli et des sociétés suivantes: Domaine du Bailli, Les Terrasses du Bailli, La Résidence du Bailli et La Plage du Bailli, des dispositions de l'article 1754, V-1 du Code Général des Impôts résultant du transfert préalable par la société Domaine du Bailli des activités "Terrasses du Bailli", "Résidence du Bailli" et "L'Escale" (date d'expiration au 31 décembre 2018). Aucun montant n'a été réclamé et payé à ce jour par ALGONQUIN MANAGEMENT PARTNERS France en ce qui concerne les garanties mentionnées ci-dessus.

Aucun montant n'a été réclamé et payé à ce jour par ALGONQUIN MANAGEMENT PARTNERS France en ce qui concerne les garanties mentionnées ci-dessus.

A la date des présentes, le risque résiduel pour ALGONQUIN MANAGEMENT PARTNERS France en ce qui concerne les garanties ci-dessus est :

- de 800 000 euros en ce qui concerne la contre-garantie ;
- de 561 000 euros au titre de la garantie ;
- l'ensemble du risque relatif à la lettre de garantie, étant donné que ALGONQUIN MANAGEMENT PARTNERS France supporte seule cette garantie.

b) Dans le cadre de la convention d'actif et de passif du 05 octobre 2015 relative à la cession de la société Hotel Paris Saint Denis (HPSD), ALGONQUIN MANAGEMENT PARTNERS France est - conjointement avec Very SAS - Garant au bénéfice de Floretis (Bénéficiaire). Le montant cumulé des Indemnités ne pourra excéder €1,3mio (sauf inexactitude de certaines déclarations). Cette garantie expire à différentes dates selon les rubriques (5 octobre 2019, 31 décembre 2020 ou période de prescription au 28 février 2019).

Aucune somme n'a été réclamée et payée jusqu'ici par ALGONQUIN MANAGEMENT PARTNERS France et Very en ce qui concerne la garantie d'actif et de passif mentionnée ci-dessus.

A la date des présentes, le risque résiduel pour ALGONQUIN MANAGEMENT PARTNERS France en ce qui concerne la garantie des actifs et passifs mentionnée ci-dessus est de 650 000 euros, étant donné qu'ALGONQUIN MANAGEMENT PARTNERS France supporte cette garantie à hauteur de 50%.

c) Dans le cadre de la convention d'actif et de passif du 22 janvier 2016 relative à la cession des sociétés Verquin et Verquin Explorers Immobilier, ALGONQUIN MANAGEMENT PARTNERS France est - conjointement avec Very SAS - Garant au bénéfice de Euro Explorers Holding (Bénéficiaire). Cette garantie est plafonnée à €5mio (sauf inexactitude de certaines déclarations), le plafond étant ramené à €2mio à compter du 23 juillet 2017 puis à €1mio à compter du 22 janvier 2018. Cette garantie expire au 22 janvier 2019 à l'exception de toute réclamation en matière sociale ou fiscale pour laquelle les durées de prescription sociale ou fiscale s'appliqueront.

Aucune somme n'a été réclamée et payée jusqu'ici par ALGONQUIN MANAGEMENT PARTNERS France et Very en ce qui concerne la garantie d'actif et de passif mentionnée ci-dessus.

A la date des présentes, le risque résiduel pour ALGONQUIN MANAGEMENT PARTNERS France en ce qui concerne la garantie d'actif et de passif mentionnée ci-dessus est de 500 000 euros, étant donné qu'ALGONQUIN MANAGEMENT PARTNERS France supporte cette garantie à hauteur de 50%.

Tableau des filiales et participations

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
HOLCO LC PARIS BLO	1 000		100,00	1 000	1 000				-9 408	
TMH	1 863 152	-124 492	80,00	1 290 495	1 290 495			56 646	65 643	
JV HPLV	558 120		50,00	557 620	557 620				-47 332	
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
AFHS	1 008 000	705 165	36,11	1 155 307	973 972	127 572		10 261 524	-33 365	
HOTEL DE LA PEPINIERE	700 000		16,67	116 666	116 666	364 225				
HPC	2 500 000	-726 495	14,00	351 355	351 355	343 013		210 000	-101 471	
HOTEL TOULOUSE AER	4 790 513	139 555	10,93	1 022 725	1 022 725			5 436 711	246 073	
HOTEL BUIRETTE REIMS	4 306 100		10,00	751 091	751 091					
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>- Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										